

# Fiche de Site

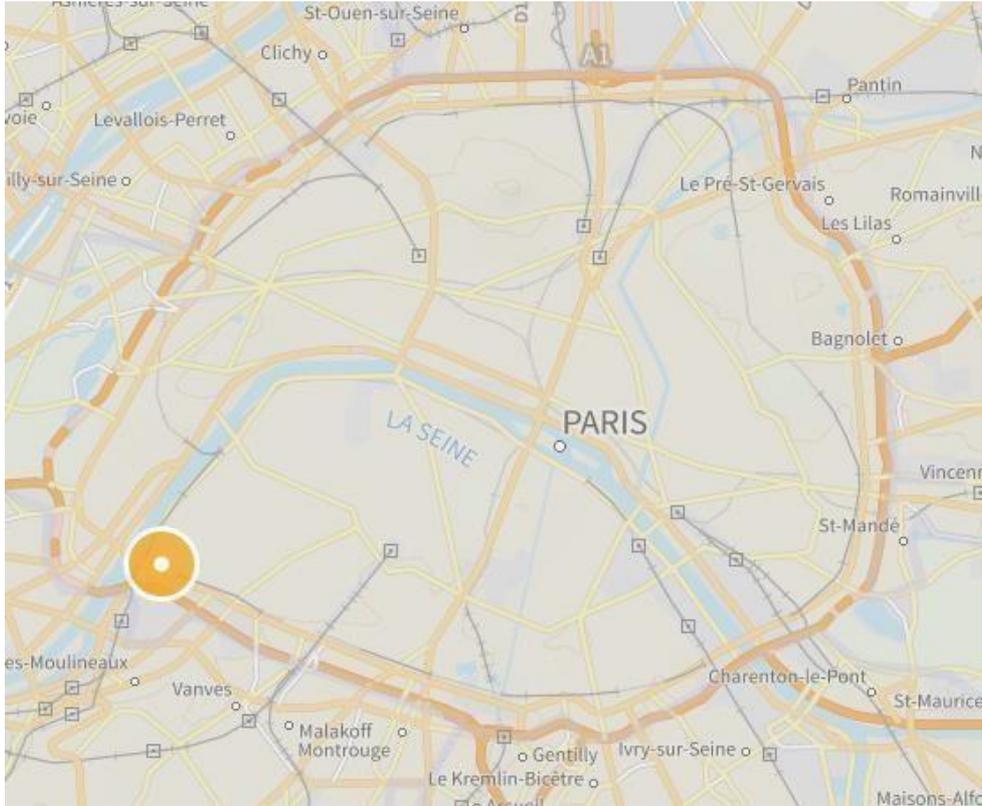
## *Rue Leblanc*

**SITE : 107 rue Leblanc, 75015 Paris**

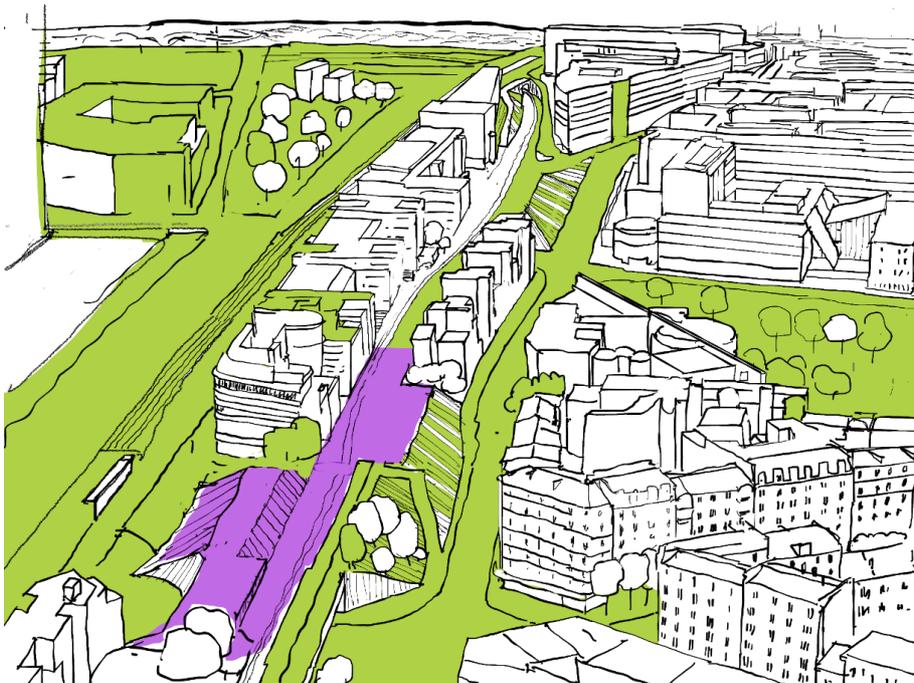




## Où est-ce ?



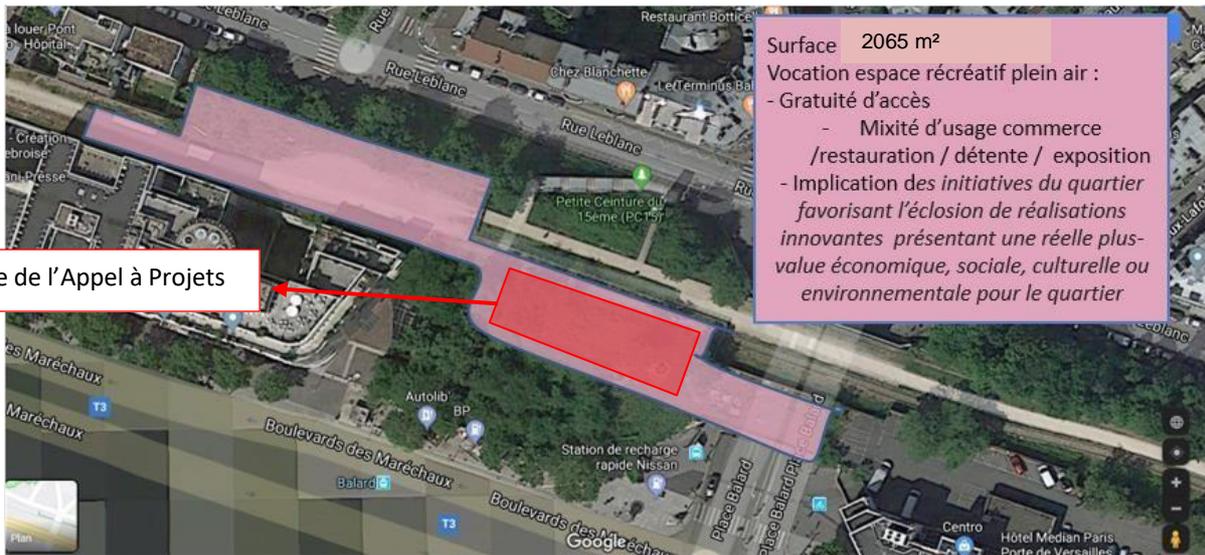
## Zoom sur le site





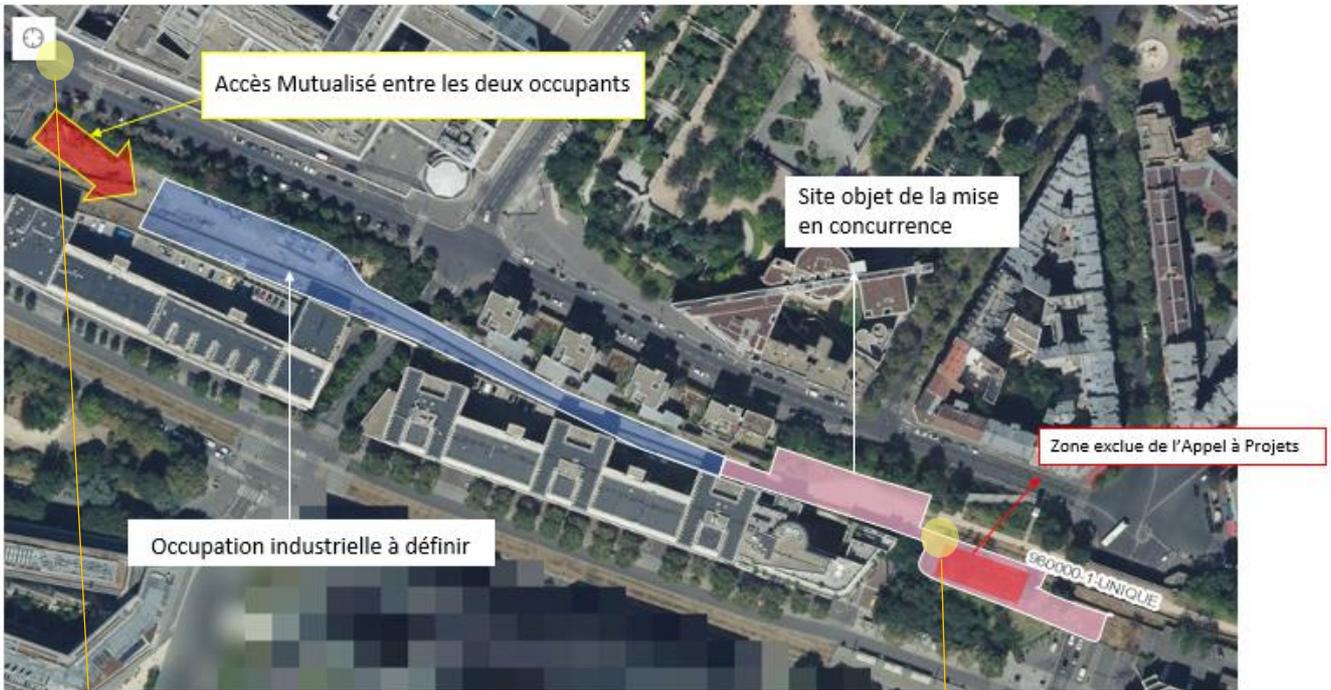
## Caractéristiques du site

**SURFACE : 2 065 m<sup>2</sup>**





# Caractéristiques du site





# Caractéristiques du site

## PROPRIETE

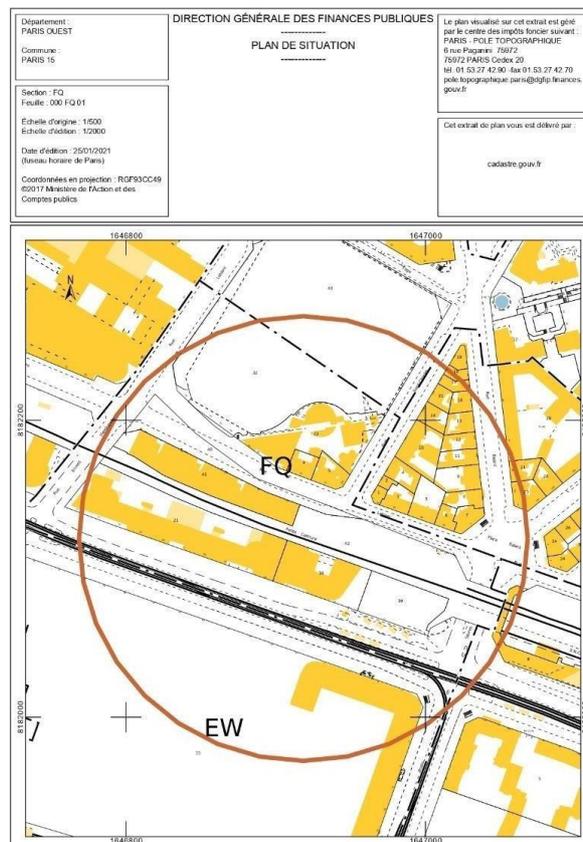
Domaine public de l'Etat attribué à la SA SNCF Réseau

Codes d'identification SNCF :

- UT 007817K

Référence cadastrale :

- Parcelle 0042 – Section FQ





# Caractéristiques du site



## SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Domaine public ferroviaire attribué à SNCF  
Réseau SERVITUDES DE TYPE T1  
GREVANT LES PROPRIETES  
RIVERAINES DES VOIES FERREES  
(Note en annexe au présent carnet de présentation de site)



## DISPOSITIONS OBLIGATOIRES

- Maintien d'un accès aux services de l'Infrapôle SNCF pour l'entretien des ouvrages ferroviaires.
- Mise en place ou maintien de clôtures sur l'ensemble du pourtour du site et sécurisation du site par le preneur à valider avec les services de l'Infrapôle SNCF.
- Les clôtures le long du périmètre doivent être en cohérence esthétiquement avec celles déjà installées sur le reste de la Petite ceinture (remplissage panneau en acier maille carré 200x50mm finition acier galvanisé).(cf p9)
- Bloc serrure actionnable par trois clés distinctes dont une spécifique aux services de l'Infrapôle SNCF.
- Interfaces à organiser avec le sentier ferroviaire, dans le cadre d'une convention d'exploitation.
- Les clôtures de protection doivent être d'une hauteur minimum de 2m conformément aux prescriptions figurant p9



## SITUATION ENVIRONNEMENTALE

Diagnostic environnemental en annexe technique n°6



## OCCUPATION ACTUELLE

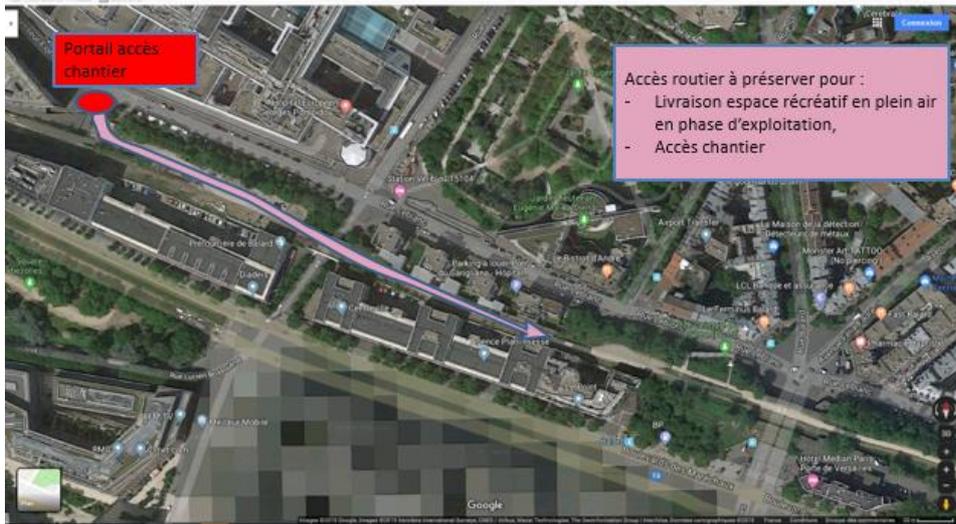
Aucune



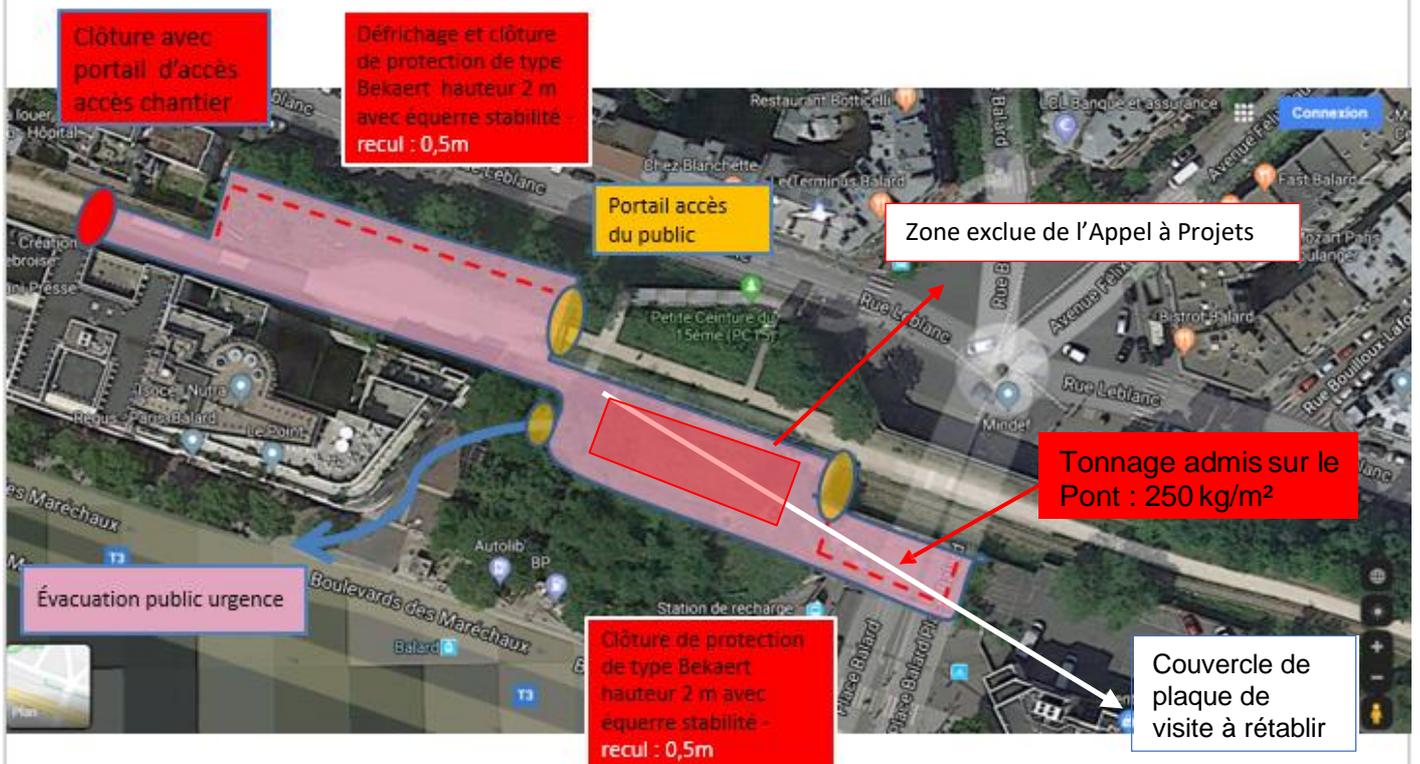
# Caractéristiques du site

**LE SITE NE SERA ACCESSIBLE AU PUBLIC QU'AUX HEURES D'OUVERTURE DES PARCS ET JARDINS**

## Préservation d'un accès routiers

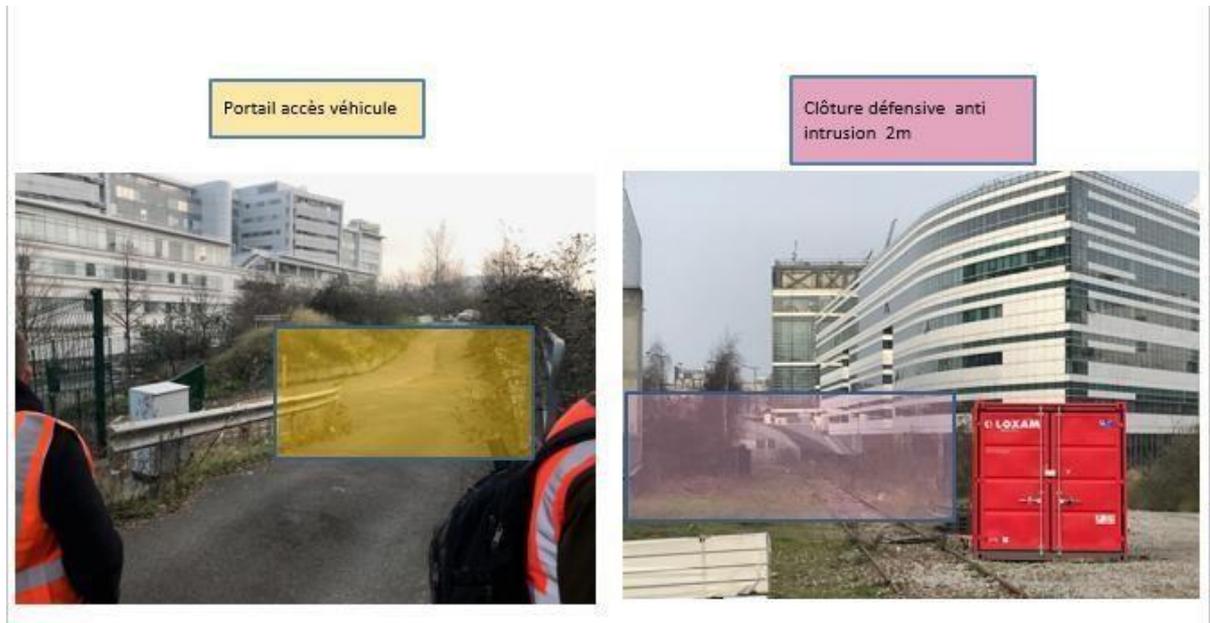


## Clôtures et accès du public





# Caractéristiques du site



## Points de vigilance





# Caractéristiques du site



**Conservation des installations des chantiers d'insertion**







Accès 63kv alimentation de la sous station (Montparnasse)  
 Repéré par plot rouge sur le site – à protéger – plots de repérage rouges.  
 Des extraits des DOE seront joints à la convention d'occupation  
Matthieu GILBENCE RESERU / Inrapôle Paris Sud Ouest / Equipe cellule travaux  
 Et Guillaume CASLIER SICEF RESEAU  
 Inrapôle Paris Sud Ouest

## Caractéristique des clôtures défensives

Longueur (m)	Hauteur (m)	Poids (kg)	Nombre de piliers	Position des piliers
2,50 m	0,63 m	6,91 kg	2	
2,50 m	0,63 m	8,60 kg	2	
2,50 m	1,03 m	10,30 kg	2	
2,50 m	1,23 m	11,99 kg	2	
2,50 m	1,43 m	13,69 kg	2	
2,50 m	1,53 m	15,18 kg	3	
2,50 m	1,63 m	16,19 kg	2	
2,50 m	1,73 m	16,87 kg	3	
2,50 m	1,93 m	18,57 kg	3	
2,50 m	2,03 m	20,05 kg	4	
2,50 m	2,23 m	21,75 kg	4	
2,50 m	2,33 m	22,43 kg	3	
2,45 m	2,53 m	23,98 kg	4	
2,45 m	3,03 m	27,97 kg	4	

**BASTIPLI® 3000**

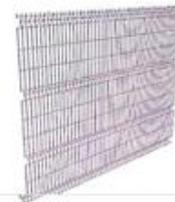
Longueur (m)	Hauteur (m)	Poids (kg)	Nombre de piliers	Position des piliers
3,00 m	1,53 m	16,89 kg	3	
3,00 m	1,73 m	18,76 kg	3	
3,00 m	1,93 m	20,63 kg	3	
3,00 m	2,03 m	22,32 kg	4	

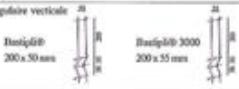
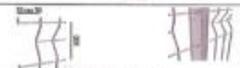
**PANNEAU TRELLIS BOUDE**

Domaines d'application :

- Industriel
- Résidentiel
- Collectivité

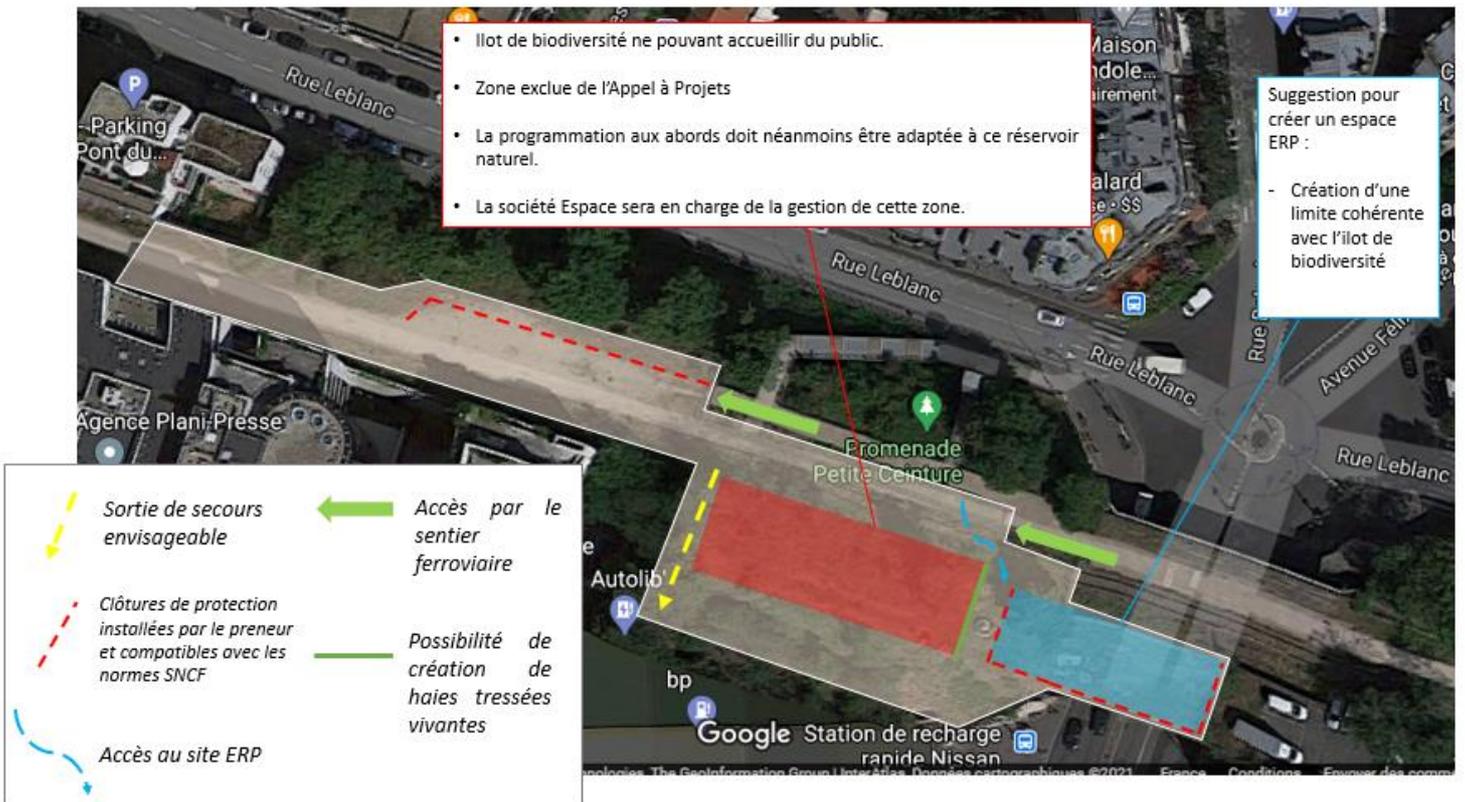
Panneau réversible



Matériau panneau	Acier selon NF-EN-10116-2 (Galvanisé selon norme 10344-2 Classe D) Résistance à la rupture de fil : 400-550N/mm²
Ø fil horizontal	Ø 5 mm
Ø fil vertical	Ø 5 mm
Maille	Rectangulaire verticale 
Revêtement	 <p>Fil d'acier          Zinc sans niquel          Épaisseur min          Planchaillage galvanisé selon NF EN 10346</p>
Encochage panneau	
Picots défilants	Picots défilants de 30 mm haut ou bas 
Coloris standard	Vert RAL 6005 Gris RAL 7030 Bleu RAL 9010 Noir RAL 9005
Potences associés	Bastipli® Bastipli®
Fixation sur poteaux	Câles Cogeplast®, sur le Bastipli® Méthodes, sur le Bastipli®



# Caractéristiques du site



# Préservation de la biodiversité

Le site fait l'objet d'une attention particulière de la part :

- de l'association *Espace* qui mène des opérations de réinsertion professionnelle sur la Petite Ceinture ferroviaire, grâce à des chantiers d'entretien et de valorisation écologique des tronçons ferroviaires,
- de la Direction des Espaces Verts de la Ville de Paris.

Le projet retenu devra monter sa vigilance concernant :

- les déjections canines qui dérangent la faune et constituent un réel problème pour la flore,
- la tendance à la diminution *notable des oiseaux tel que Verdier ou chardonneret ainsi que des hérissons dans cette zone.*
- tenir compte devra tenir compte d'une biodiversité riche :

- *Animale*

- Présence d'orthoptères (sauterelles, criquets)
- Présence autour de la mare de mantes religieuses et de libellules
- La diversité spécifique animale est en légère baisse, suite certainement à la construction de l'Hôpital Européen Georges Pompidou dont l'extension et l'ampleur ont fortement perturbé le milieu ces dernières années.

- *Végétale*

- Près du chantier de la place Balard, toute une cohorte de plantes spécifique des terrains vagues parisiens colonise les sols remaniés (chénopode, matricaire, coquelicot, carotte, armoise annuelle, plantain, tussilage...). A cette flore sauvage typique des voies ferrées dans Paris, se mêlent des espèces végétales échappées de jardins environnants ou de plantations de riverains, qui se naturalisent (pastel des teinturiers, dauphinelle, cotonéaster...).

De manière générale l'ensemble de la ligne ferroviaire du 15<sup>ème</sup> arrondissement dispose d'une biodiversité conséquente dont la préservation est un véritable enjeu urbain :

- La végétation herbacée de friche (mélilot, graminées, onagre, orties, bouillon-blanc, millepertuis...) colonise progressivement le ballast et les rails, accompagnée d'arbustes en plein essor (buddléias, érables, baguenaudiers...) recouvrant le cheminement par endroits. Les lianes (clématite, ronce, lierre, houblon...) s'étendent en bordure et forment d'épais fourrés dans certains secteurs. Sur les talus, la strate arborée présente de beaux sujets ligneux qui se disséminent et envahissent les rails (frênes, ailantes, robiniers...).
- Présence d'espèces indigènes peu communes à Paris voire rares :
  - Fougères (rue des murailles, fausse capillaire, fougère mâle)
  - Renoncule à petites fleurs

# Préservation de la Biodiversité



## Favoriser la biodiversité dans les petits espaces

Les petits espaces verts (moins d'un hectare), qu'ils soient privés ou publics, contribuent au maillage des trames verte et bleue du territoire parisien. Ils abritent des habitats et constituent notamment des ressources alimentaires importantes pour la faune et la flore.

Ce tableau regroupe les actions qu'il est possible de mettre en œuvre afin de favoriser la biodiversité présente au sein de petits sites. Il s'agit avant tout d'un socle sur lequel s'appuyer, qui sera ensuite à adapter au site et son contexte (surface du site ; strates de végétation, espèces et habitats présents à l'origine ; constitution des sites environnants..).

Vous trouverez les chemins de la nature ainsi que le catalogue de la flore régionale sur la page biodiversité du site paris.fr.

Aux principes énoncés dans le Plan biodiversité 2018-2024, nous proposons une traduction plus concrète :

Thème	Objectifs	Comment ?
Consolider la Trame verte et bleue (Le site dans son contexte)	Préserver voire améliorer la fonctionnalité écologique du site au sein de la Trame verte et bleue	Agrandir la taille du site
		Diversifier les sous-trames (herbacée, arbustive, lianescente, arborée et minérale) au sein du site
		Diversifier les habitats au sein de chaque sous-trame selon la superficie du site, des habitats déjà en place et des connexions déjà existantes.
		Maintenir des espaces de biodiversité, zones refuges protégées du public
		Créer une trame noire locale en adaptant l'éclairage (vers le sol), en veillant à ce que les espaces verts soient éteints la nuit ou que des zones soient exemptes de lumière.
		Préserver des zones non éclairées (venant de l'Intérieur du site mais aussi de l'extérieur)
	Participer à la fonctionnalité des corridors écologiques	Armoindrir les ruptures de continuités en installant des crapauduc, des passages à faune, des passerelles végétalisées (ex. de la passerelle du Cambodge)
		Installer des clôtures perméables avec des ouvertures d'environ 15 cm x 15 cm (pour mammifères terrestres) et des grilles à barreaux verticaux avec un espacement de 25 cm x 10 cm pour les mammifères volants
		Augmenter les différentes sous-trames
		Favoriser la présence de toitures et murs végétalisés
		Végétaliser les pieds d'arbres de façon à créer un mail d'herbacées et d'arbustes et renforcer leur présence.
		Ajouter des noues dans l'espace public attenant au site voire même au sein du site
		Créer une zone aquatique ou humide dans un maillage de 250 m si la surface du site le permet et qu'une ou plusieurs autres zones humides sont présentes ou programmées à l'intérieur de ce maillage.
		Associer les trames entre-elles (verte, bleue, noire et minérale)
Favoriser l'intersection des différentes strates en créant des passerelles végétales et/ou un continuum de houppiers		



## Favoriser la biodiversité dans les petits espaces

Thème	Actions	Comment ?
Favoriser la biodiversité au sein du site (Habitats, Flore, Faune)	Restaurer, diversifier et créer des milieux à caractère naturel	Valoriser dans l'existant la végétation et les habitats à enjeux relevés dans les diagnostics biodiversité et autres documents.
		Conserver l'existant et/ou créer des habitats prioritaires afin d'accueillir des espèces cibles
	Améliorer le potentiel d'accueil du site aux espèces animales	Privilégier la flore régionale à hauteur de 50% dans les nouvelles plantations (remplacements et créations) (Plan biodiversité)
		Dans les nouvelles plantations, favoriser la présence de végétaux nectarifères et planter, en partie, des arbres et des arbustes à fruits charnus (Plan Ruchers et Pollinisateurs).
		Respecter les périodes de nidification et le cycle de vie des espèces lors de la phase chantier de l'aménagement.
		Valoriser les sujets bien portants et ceux présentant des cavités.
Concevoir en prenant en compte la gestion écologique	Respecter /favoriser la biodiversité et économiser les ressources	Installer des gîtes/nichoirs/hôtels à petite faune dans un environnement favorable en fonction des espèces présentes.
		Créer des zones aquatiques et/ou humides répondant aux caractéristiques techniques favorisant l'installation d'une flore et d'une faune diversifiée, évitant la noyade de la petite faune.
		Prévoir l'application d'une gestion différenciée et écologique sur l'ensemble du site par création d'un effet de lisière, d'une mise en défens...
	Adapter la gestion aux usages	Proscrire la plantation et gérer les espèces exotiques envahissantes installées.
		Accepter l'installation de la flore spontanée.
Valoriser la biodiversité du site	Privilégier la conduite en port libre des arbres et des arbustes pour favoriser le cycle complet de développement des espèces	
	Remplacer les arbres tombés / abattus par des espèces régionales ou à défaut indigènes	
Conduire les arbres à abattre pour état sanitaire insatisfaisant, en chandelle, tas de bois ou grumes	Conduire les arbres à abattre pour état sanitaire insatisfaisant, en chandelle, tas de bois ou grumes	
	Soustraire certaines zones aux usages intensifs en créant des espaces refuges pour la biodiversité	
Rechercher les espèces présentes sur le site (études d'impact, chargés d'études - écologues de l'Agence d'Écologie Urbaine)	Rechercher les espèces présentes sur le site (études d'impact, chargés d'études - écologues de l'Agence d'Écologie Urbaine)	
	Installer des panneaux pédagogiques sur les écosystèmes et/ou espèces présents	

# Préservation de la Biodiversité



## La Petite Ceinture du 15<sup>e</sup>

La Petite Ceinture est une voie ferroviaire de 36 km autour de Paris, construite au Second Empire (1852-1869) pour relier les gares parisiennes. Le tronçon d'Auteuil à Ivry, inauguré le 25 février 1867, desservait notamment les usines Citroën de Grenelle (aujourd'hui parc André-Citroën), les ateliers du métro de Vaugirard jusqu'en 1976 et les abattoirs de Vaugirard (actuellement parc Georges-Brassens) jusqu'en 1979.

Depuis l'arrêt de la ligne, la végétation s'est installée spontanément sur les ouvrages ferroviaires, créant des habitats propices à la petite faune. C'est cet environnement naturel singulier que l'aménagement paysager met en valeur. Ce lieu unique, construit par endroit au-dessus de la plaine de Vaugirard, offre des vues originales sur la ville. Cette promenade écologique de 1300 m abrite un milieu fragile, placé sous votre protection.

**OUVERTURE**  
En semaine  
9h  
Samedi, dimanche et jours fériés  
9h30

**FERMETURE**  
Du 1<sup>er</sup> octobre à l'horaire d'hiver  
18h30  
De l'horaire d'hiver à la fin février  
16h45  
Du 1<sup>er</sup> mars à l'horaire d'été  
18h  
De l'horaire d'été au 30 avril  
19h30  
Du 1<sup>er</sup> mai au 31 août  
20h30  
Du 1<sup>er</sup> septembre au 30 septembre  
19h30













## Contexte Urbain



## PLU

Le secteur bénéficie d'une offre de transports intéressante :

- RER C (Gare du Pont du Garigliano)
- Tramway T3A (Balard et Pont du Garigliano)

Ce secteur ne dispose pas d'une offre de services attractives. Entouré de bureaux et de l'Hôpital Européen Georges Pompidou, le rue du Professeur Florian Delbarre ne possède pas de commerces de proximité.

Pourtant le terrain objet de l'appel à projets, est entouré d'un zonage privilégiant l'habitation.

Enfin proche de deux espaces de respirations de la Ville, le Parc Javel André Citroën et le Sentier Ferroviaire, le site est au cœur d'une zone urbaine cherchant à préserver et mettre en valeur des espaces dont la fonction écologique, la qualité paysagère ou la vocation récréative et sportive offre aux habitants une qualité de vie notable.

### Zone urbaine de grands services urbains :

Ces zones visent à préserver des espaces d'accueil pour les équipements et services nécessaires au fonctionnement de l'agglomération.

Sur ces zones, sont admis les occupations commerciales et artisanales précaires et temporaires dans des constructions et installations existantes, sous réserve de ne pas porter préjudice aux activités principales accueillies dans la zone. Plus particulièrement, sur la petite ceinture, le commerce est admis sous réserve de ne pas porter atteinte aux caractéristiques

environnementales et à la fonction écologique du site et de sauvegarder le potentiel de l'infrastructure pour l'accueil d'un système de transport ferroviaire de marchandises ou de personnes. De même, sur l'emprise de la petite ceinture ferroviaire, un espace doit être préservé, sauf impossibilité technique ou contrainte inhérente au service public ferroviaire, pour réaliser une promenade aisée, confortable et continue pour les piétons et vélos dans un cadre paysager.





## Opportunités

A proximité de deux sites d'agriculture urbaine, Toits de Beaugrenelle et de Paris Expo, il serait intéressant de valoriser cette force du 15<sup>ème</sup> arrondissement, en proposant une programmation axée sur le circuit court.



Toits de Beaugrenelle

De plus localisé sur la Petite Ceinture de Paris, le site offrirait la possibilité d'assurer une continuité avec le Sentier Ferroviaire qui est aujourd'hui développé par la Ville de Paris. Valoriser cet espace est l'occasion de réhabiliter un accès de la Petite Ceinture situé Boulevard des Maréchaux, et ainsi renforcer le lien entre le tronçon ferroviaire et la Ville en assurant des entrées sur la promenade de part et d'autre de cette nouvelle circulation douce du 15<sup>ème</sup> arrondissement.



Accès à réhabiliter pour être en accord avec les normes ERP, mais sa transformation en porte d'entrée sur le site nécessite accord de la **DEVE et DVD** de la Ville de Paris.



## DESTINATION DU BIEN

Aménagements et activités en lien avec les caractéristiques environnementales et la fonction écologique de la Petite ceinture ferroviaire, contribuant à la résilience urbaine de Paris et de son agglomération.

Animation du quartier, développement de la nature en Ville, création de lieux de diffusion du savoir, de formation, de développement de la production en ville, contribution à la santé publique

# LES ENJEUX

Par la création de lieux de rencontre et de promenades, il s'agit de renforcer la cohésion sociale et la capacité des citoyens à s'organiser à l'échelle du voisinage, de fédérer sur un même site les forces vives du quartier et de mettre en œuvre les moyens collectifs qui permettront de faire échec à la superposition des vulnérabilités sociales et environnementales. Ces espaces pourront accueillir une programmation axée sur la présence de la nature en ville, l'animation du quartier, la création de lieux de diffusion culturelle en s'appuyant sur des interventions à échelle fine, basées sur les volontés exprimées par les habitants (événementiel, occupation temporaire...)

Au final, la préservation de la Petite ceinture et de ses abords comme espace de respiration de la ville permet d'y programmer des activités qui contribueront à améliorer la résilience urbaine c'est-à-dire la capacité des groupes humains et des organisations d'une ville à s'adapter et se développer quels que soient les types de crises ou de menaces susceptibles d'impacter ce territoire.

# LES OBJECTIFS

- Revitaliser un site vacant
- Préserver et protéger la biodiversité du site
- Offrir des services et des lieux de vie en s'appuyant sur les initiatives et les forces vives du quartier, en

lien avec les caractéristiques environnementales et la fonction écologique de la Petite ceinture

- Favoriser une complémentarité avec les activités culturelles existantes dans le quartier (pratiques culturelles et activité des équipements culturels voisins)
- Favoriser une complémentarité avec les sites d'agriculture urbaine du 15<sup>ème</sup> arrondissement.
- Connecter l'espace au quartier en en faisant un lieu de voisinage, d'échange de savoir et d'expérience des habitants, d'échange culturels
- Valoriser le label « Fabriqué à Paris », initié par la Ville de Paris
- Valorisation du patrimoine ferroviaire du 15<sup>ème</sup> arrondissement.

Les aménagements proposés seront gratuits d'accès et caractérisés par l'hybridation des usages.

Pour la construction de cette programmation, les candidats proposeront une méthode de concertation permettant d'associer les forces vives du quartier pendant :

- Les phases de conception,
- Les phases de réalisation des travaux et aménagements paysagers.